



Pays d'Arles en Transition Groupe de travail : **énergie habitat Réunion du 20/09/2016 Lieu : maison de la vie associative**

Compte rendu

Présents : François, Sophie, Philippe, Dominique, Catherine

Ateliers four solaire-marmite norvégienne :

Excellent bilan de la séance 1 du stage qui a eu lieu le 10 septembre chez Catherine.

On fixe une deuxième séance pour finir les fours commencés et pour accueillir de nouveaux participants (qui pourront construire un four dans une séance 3 dont la date est à fixer)

Cette séance 2 est ouverte à tous : les nouveaux venus recevront les instructions précises en vue d'une séance 3 où ils construiront leur four.

Les participants qui doivent finir leur four doivent apporter la vitre que Catherine leur a fournie ainsi que : un morceau de contreplaqué type marine de la dimension du carton extérieur, une couverture de survie, 2 charnières, du tissu épais ou feutrine ou laine pour couper des bandes de 3 cm de large sur tout le périmètre du carton (en simple ou double épaisseur) et sur le cadre qui va servir de couvercle, des vis, de la colle néoprène, des punaises et apporter leurs outils.

Lieu et date : chez Dominique à Arles samedi 15 octobre à 12 h 30 – l'adresse sera communiquée à ceux qui s'inscriront.

Déroulement : on commence par un repas partagé (profitons du marché), puis on se met à l'ouvrage. Fin prévue vers 17 h.

S'inscrire à l'adresse : dominiquevittoz@gmail.com (avant le 12 octobre)

Réflexion sur l'éclairage public à Arles

Nous allons relancer par mail Pierre Vétillard

- pour que nous puissions participer au comité de pilotage du projet « territoire énergie positive pour la croissance verte »
- pour rencontrer l'économiste des flux de la mairie d'Arles

Par ailleurs, il conviendrait de prendre contact avec la Chambre de commerce et d'industrie en la personne de Patrick Deloustal, directeur du développement des territoires et des filières : pour organiser une sensibilisation après des commerçants sur cette question de l'éclairage des enseignes pendant les heures de fermeture.

Pour information, suite à une question de François : la loi biodiversité inclut des directives sur l'éclairage public (mais ce ne sont pas des contraintes).

Nous mettrons sur le blog le texte de la loi bio-diversité.

Il faut aujourd'hui qu'une ou plusieurs personnes de Pays d'Arles en Transition prennent ce dossier en main. Qui serait partant ?

Se manifester auprès de Catherine (tailleferc@wanadoo.fr) ou de Dominique (dominiquevittoz@gmail.com), ou à la prochaine réunion (15 novembre 18 h 30).

Production citoyenne d'énergie

Notre réflexion a trouvé des échos après des pouvoirs publics.

Un projet est en cours à Lamanon.

Le 8 septembre a eu lieu une réunion à l'initiative d'Énergie partagée, à laquelle Catherine a participé. Étaient présents :

- les citoyens de Sénas et Lamanon engagés dans un projet de production d'énergie citoyenne
- Julien Brinet du syndicat mixte du pays d'Arles
- Laurent Filipozzi du parc régional des Alpilles.

À Lamanon a été créée l'association « Sur le toit des Alpilles », et ils en sont au stade de convaincre leurs élus.

Pour notre part, à Arles, nous sommes plus gâtés : les acteurs officiels sont déjà convaincus à travers Julien Brinet. Le travail nous est ainsi facilité, et nous allons recevoir une liste des toits publics disponibles pour installer des panneaux (à vérifier selon quelles modalités ces toits seraient mis à notre disposition dans le cadre d'un projet de production citoyenne).

Il faudra constituer un dossier (très imposant) ; pour cela nous pouvons recevoir l'aide d'Énergie partagée. Le financement de ce genre de projets vient des citoyens impliqués.

Même si nous opérons sur deux territoires différents, il convient que nous nous rapprochions du groupe de Lamanon pour unir nos forces sur la rédaction du dossier.

Nous aurons trois facilitateurs : Syndicat mixte du pays d'Arles ; Énergie partagée ; Parc régional des Alpilles.

Notre démarche rentre dans ce qu'on appelle les centrales villageoises. Il faut créer une SAS ou une SIC dont les citoyens sont les actionnaires.

Arno Foulon d'Énergie Partagée nous propose une journée de formation sur le montage du projet, en novembre. Cela nous paraît un peu tôt. En effet, pour nous lancer dans cette aventure (qui est de longue haleine), il faut que Pays d'Arles en Transition fournisse un nombre certain de personnes motivées. Car :

- il faut organiser des réunions publiques d'information
- il faut repérer les citoyens qui s'engageraient financièrement
- il faut monter le projet
- il faut ensuite faire tourner l'entreprise

L'idée serait de couvrir une dizaine de toits.

Philippe dit que notre rôle à ce stade consiste à présenter l'idée du projet au grand public. Pour mesurer quel écho il suscite et compter les forces potentielles.

François précise que, selon Énergie Partagée, il faut 15 personnes de noyau dur au départ (qui se répartissent les tâches de communication, financement, questions juridiques).

Énergie Partagée nous accompagnera pour la rédaction du dossier et pour le financement.

Philippe précise qu'en Allemagne 30 % de l'énergie consommée vient de ces productions citoyennes.

François indique que les vidéos d'Énergie partagée sont très éclairantes [disponibles sur leur site : <https://energie-partagee.org>]

Catherine propose que PAT organise une réunion publique en invitant le Syndicat mixte du pays d'Arles et Le Parc des Alpilles, et en demandant l'aide d'Énergie Partagée.

Le but de cette réunion, c'est informer sur le projet d'une production d'énergie citoyenne sur le pays d'Arles pour mesurer l'audience potentielle de ce projet. Nous inviterons aussi l'association de Lamanon.

Première étape : nous informons ces trois partenaires de notre souhait d'organiser cette réunion publique. Et nous discuterons du contenu de cette réunion à notre prochaine réunion du groupe énergie-habitat le 15 novembre.

Concernant une éventuelle production hydraulique : nous avons eu des retours négatifs de la part de la Délégation départementale des territoires et de la mer (risque de déficience d'alimentation en eau). Nous décidons de privilégier une production solaire.

À la journée Transition du 2 octobre, Catherine fera une information sur ce projet de réunion publique et recueillera les coordonnées des gens intéressés.

La séance est levée à 20 h.

Prochaine réunion mardi 15 novembre à 18 h 30 à 20 h, à la maison de la vie associative.